



**XX<sup>ème</sup> Sommet des Exécutifs de la Grande Région  
sous présidence de la Wallonie  
en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles  
et la Communauté germanophone**



# Programme





## Construisons demain : la Grande Région, unie pour innover

En 2025, le Sommet de la Grande Région célébrera ses 30 ans. Notre coopération atteint désormais l'âge de la maturité et s'affirme comme précurseur dans de nombreux domaines, comme le souligne d'ailleurs le rapport LETTA présenté au Conseil européen. La présidence du XX<sup>ème</sup> Sommet, tout en s'inscrivant dans la continuité des présidences et acquis antérieurs, se veut résolument innovante et force de propositions. Le cercle vertueux de la coopération dans lequel la Grande Région est pleinement engagée implique en effet une dynamique continue d'approfondissement des synergies entre nos territoires. Cette coopération s'exprime par un dialogue constructif, le partage de compétences et de ressources, ainsi que la réalisation de projets structurants. Elle consolide encore davantage la place de la Grande Région comme un modèle d'intégration transfrontalière en Europe.

La Grande Région n'est pas épargnée par les défis globaux actuels. Qu'il s'agisse d'enjeux sociaux, du changement climatique, de problématiques sanitaires, de la transition énergétique, des mutations économiques ou de la guerre en Ukraine, nous faisons face à de nouveaux défis qui nous poussent à constamment nous réinventer, nous adapter ainsi qu'à élargir le champ de nos collaborations. C'est par cette capacité collective d'innovation et de coopération que nous pourrons, ensemble, atteindre de nouveaux équilibres et renforcer la résilience de notre région.

La présidence du XX<sup>ème</sup> Sommet s'inscrira dans un contexte marqué par une intensification des menaces pesant sur la coopération transfrontalière. La montée des nationalismes, les tendances au repli sur soi et le retour des frontières menacent en effet la pérennité d'espaces transfrontaliers tels que le nôtre. Plus que jamais, il nous faut repenser la frontière, non pas comme un obstacle ou une limite, mais comme un levier d'innovation. C'est en adoptant cette vision que la Grande Région continuera de s'affirmer comme un véritable laboratoire de l'intégration européenne.



## AXE 1 : UNE GRANDE REGION AU SERVICE DE SES HABITANTS - UN TERRITOIRE MOTEUR DE PROGRES

Bien que celle-ci soit déjà solidement développée sur l'ensemble de nos frontières, l'approfondissement de la coopération sanitaire s'avère essentielle pour le bien-être des habitants de notre bassin de vie. Afin de répondre à la nécessité – mise en avant particulièrement durant la crise COVID – de disposer de données de santé transfrontalières et comparables, l'Observatoire transfrontalier de la santé sera opérationnalisé. Celui-ci sera dédié aux questions d'accès des populations frontalières aux soins spécialisés ou aux offres de soins hospitaliers en tension. Les efforts porteront aussi sur l'élaboration et la mise en œuvre de conventions de coopération sanitaire bilatérale et multilatérale visant à faciliter l'accès des patients aux structures de soins de l'autre côté de la frontière et à renforcer les capacités d'utilisation de l'offre de soins disponible et en améliorer la qualité. Par ailleurs, une attention sera portée à un approfondissement des collaborations entre les acteurs de la santé et de l'action sociale, en particulier pour les personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de basculer dans la grande précarité.

La Grande Région, qui regroupe le plus grand nombre de travailleurs frontaliers de l'Union européenne, peut encore intensifier ses efforts pour permettre à davantage de personnes de travailler, se former, ou effectuer des stages sur l'ensemble de son territoire. De nouveaux accords devraient faciliter les stages transfrontaliers, et l'utilisation des « open badges » sera étudiée pour valoriser les compétences acquises à l'étranger. L'accent sera également mis sur un accès plus équitable aux services publics en renforçant l'information et l'accompagnement des publics vulnérables. La possibilité de participer à des projets européens sera explorée, tout comme l'optimisation des centres de formation de chaque côté de la frontière. Enfin, l'accessibilité aux données entre pays voisins ou l'information liée aux nouvelles opportunités de d'apprentissage et de formation tout au long de la vie sera renforcée pour mieux soutenir l'insertion professionnelle transfrontalière.

La présidence du XXème Sommet entend poursuivre la thématique de la mise en réseau transfrontalière des acteurs de l'éducation et de la formation. Elle souhaite également continuer à promouvoir la mobilité des étudiants de même que l'apprentissage des langues dans l'enseignement de la Grande Région afin de répondre à la diversité culturelle et linguistique du territoire. Le renforcement des compétences linguistiques sera de nature à répondre aux nouvelles opportunités offertes par le marché de l'emploi transfrontalier et à la pénurie de main d'œuvre et de spécialistes existante de part et d'autre des frontières.



## AXE 2 : UNE GRANDE REGION TOURNEE VERS DEMAIN - UN TERRITOIRE D'OPPORTUNITES

Les transformations globales - qu'elles soient climatiques, énergétiques ou économiques - exercent une influence directe sur la Grande Région et seront décisives pour façonner notre avenir commun. La présidence adoptera une approche transversale pour soutenir les secteurs porteurs que sont les énergies renouvelables, l'hydrogène, l'intelligence artificielle, les STEM et les industries culturelles et créatives, notamment en encourageant les initiatives visant une meilleure visibilité des actions de recherche transfrontalière. Cette démarche mobilise tous les écosystèmes concernés. Les initiatives intégreront l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et la formation pour attirer les jeunes et développer les compétences essentielles dans ces domaines en forte croissance. La présidence priorisera la mise en réseau des acteurs concernés et portera toute son attention sur l'observation de l'impact de l'intelligence artificielle sur les secteurs de l'éducation et de l'emploi de la Grande Région.

Diverses initiatives seront déployées pour intensifier les liens entre nos entreprises et acteurs économiques. Ainsi, à l'occasion de la 14<sup>ème</sup> édition du KiKK Festival en 2025 une journée de rencontre réunira les clusters des industries culturelles et créatives de chaque versant de la Grande Région, favorisant ainsi le réseautage transfrontalier dans des secteurs tels que le gaming, le design, l'audiovisuel, l'événementiel, et les arts du spectacle. Par ailleurs, une action spécifique sera consacrée à la filière biologique, avec des rencontres *BtoB* et des échanges entre associations locales du secteur bio, visant à renforcer les synergies et les collaborations transfrontalières.

Le Schéma de développement territorial de la Grande Région continuera de constituer le cadre structurant de notre coopération permettant d'assurer un développement intégratif et cohérent de l'ensemble de la Grande Région. La recherche d'un équilibre entre développement territorial, développement économique, accessibilité au logement et préservation des ressources foncières représente un défi majeur. Les réflexions engagées sur ces questions seront poursuivies, notamment en capitalisant sur les travaux menés dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne en matière de cohésion territoriale relatifs à la réduction de l'étalement urbain, de l'artificialisation des terres et de l'imperméabilisation des sols. Cette problématique est particulièrement



importante dans un contexte métropolitain transfrontalier à forte pression foncière tel que le connaît la Grande Région.

Les questions environnementales, intrinsèquement transfrontalières, appellent une réponse collective ; les travaux en vue de l'élaboration d'une stratégie commune face aux effets des changements climatiques seront dès lors poursuivis. La lutte contre les crimes environnementaux, la préservation de la biodiversité et la qualité de l'air, tant intérieure qu'extérieure, seront également prioritaires. Les défis climatiques imposent aussi des transformations à l'agriculture : des actions seront menées pour protéger les sols, lutter contre l'érosion et réduire l'usage des pesticides.

### **AXE 3 : UNE GRANDE REGION CITOYENNE AU CŒUR DES ENJEUX EUROPEENS - UN TERRITOIRE D'AVENIR**

L'Europe fait aujourd'hui face à un désamour de la part d'une partie de sa population. Dans ce contexte, il est essentiel que les espaces transfrontaliers comme la Grande Région – véritable Europe en miniature – incarnent concrètement la réalité du projet communautaire dans le quotidien des habitants.

Dans cette perspective, l'importance de l'éducation à la citoyenneté et des politiques de jeunesse apparaît fondamentale. La présidence s'engage ainsi à favoriser la compréhension mutuelle et les échanges autour des politiques de jeunesse, en soulignant leur rôle crucial pour l'inclusion et la participation active des jeunes, thème qui constituera d'ailleurs celui du Forum Jeunesse. Dans cette même logique, l'Université de la Grande Région (UniGR), instrument exemplaire de collaboration et de rayonnement universitaire et scientifique transfrontalier contribuant à l'Espace européen de l'éducation, continuera à être une source d'inspiration.

Dans le domaine de la culture, la présidence entendra stimuler les partenariats et la mobilité des artistes, des œuvres et des publics sur l'ensemble du territoire de la Grande Région, notamment au travers du développement de politiques de résidences transfrontalières d'artistes. Elle visera aussi à mettre davantage en valeur les acteurs culturels de la Grande Région via la diffusion des portraits et capsules produits dans le cadre du projet « Destin(s) de la Grande Région ». Aussi, elle s'efforcera à améliorer la connaissance mutuelle des pouvoirs publics et entre acteurs culturels, notamment grâce à une cartographie des institutions et associations culturelles du territoire.



L'activité physique et sportive est avantageuse pour le bien-être. Elle assure aussi la cohésion sociale, l'inclusion, l'intégration et la santé. La présidence s'attèlera à la mise en œuvre du Fonds du sport finalisé par la présidence sortante. Il constituera un élément important de la Charte du sport qui œuvrera en tant que fil rouge de la coopération. Différentes initiatives seront menées afin de favoriser le sport en tant que vecteur d'inclusion, en ciblant plus particulièrement la participation des jeunes, des filles et des femmes et des personnes en situation de handicap. L'accent y sera aussi mis sur les meilleures pratiques en matière de possibilités de combinaison du sport associatif et du sport scolaire.

Le quotidien de nos concitoyens est directement influencé par les décisions prises à l'échelle européenne. En tant que laboratoire de l'intégration européenne, la Grande Région doit porter la voix des enjeux spécifiques aux régions (trans)frontalières auprès des instances de l'Union. Le Sommet pourra compter sur la proximité de la présidence avec la capitale européenne pour faire valoir ses positions. Il s'agira plus particulièrement de suivre les négociations sur le futur cadre budgétaire pluriannuel de l'Union qui débiteront en 2025 et qui constitueront un enjeu crucial pour l'avenir de la politique de cohésion, de la coopération territoriale européenne et de la Grande Région. Une attention sera également portée aux discussions sur le futur cadre réglementaire de la politique de cohésion post-27 ainsi qu'à l'adoption du *Règlement pour la facilitation de solutions transfrontalières*. Est en outre envisagée l'organisation d'échanges d'experts sur les questions de transposition des directives européennes et de l'application des règlements européens relatifs aux données.

Enfin, les efforts de la présidence sortante pour améliorer la gouvernance des structures du Sommet se poursuivront avec pour objectif d'optimiser les interactions internes entre les organes et les groupes de travail du Sommet et de renforcer la coopération avec les partenaires externes, notamment le Conseil Parlementaire Interrégional et le Comité Économique et Social. La présidence veillera également à développer des collaborations avec les espaces transfrontaliers voisins, dont l'Union Benelux, pour favoriser une dynamique de coopération accrue à l'échelle européenne.